

**Contribution à l'enquête publique  
par Arrêté n°2024-802 en date du 22 novembre 2024  
sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de Lamballe-Armor**

Contributeur :

Monsieur IMBERT Frédéric  
13, rue du champ grenu 22400 Lamballe-Armor  
Parcelle du cadastre : AB 19&20  
frederic.imbert53@orange.fr  
0623340720

Destinataire :

Madame VIART Martine  
Commissaire Enquêteur  
13b rue de la Ville Offier22190 Plérin

**AVIS NÉGATIF : Proximité de zone inondable**

Le 28 février 2010,

Les crues engendrées par la tempête Xynthia ont fait monter le niveau de l'eau débordant du Chiffrouet aux limites exactes du bas de mon terrain.

Dans le contexte actuel soumis à l'inexorable dérèglement climatique, il est certain qu'un prochain épisode pluvieux supérieur à celui de 2010 soit à même de submerger une partie des terrains envisagés pour l'aménagement des nouveaux foyers.

Les dégâts occasionnés seront coûteux et grèveront les bénéfices socio-économiques espérés par la municipalité.

L'impact médiatique sera également très négatif pour l'image de Lamballe.

En effet, nous connaissons tous en France de nombreux cas d'implantations urbaines ayant subis des dommages catastrophiques après que des promoteurs immobiliers aient menés à bien leurs projets sur des zones à risque.

La future ville de Lamballe saura-t-elle assumer de rejoindre ce triste palmarès ?

Par conséquent, je **refuse** ce projet en son état actuel afin d'éviter à ma ville les préjudices futurs d'un projet trop éloigné de la réalité pratique du terrain.

Cordialement,

F.IMBERT

Fait à Lamballe, le 15 janvier 2025